



DEMANDE D'AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE LORS DE L'ENTRÉE EN CLASSE DE CP

Afin de permettre le versement de l'aide à la rentrée scolaire, merci de remplir le cadre réservé aux parents et de retourner le présent formulaire à la Mairie de Colmar – Service de l'Enseignement primaire, 1 place de la Mairie – BP 50528, 68021 COLMAR Cedex.

Pièces à joindre :

- un Relevé d'Identité Bancaire,
- une copie d'un justificatif de domicile **datant de moins de trois mois** (Avis d'imposition 2017, facture Vialis...)
- si vous avez d'autres enfants scolarisés en élémentaire et si vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu : **un avis d'imposition 2018 (la mention « non imposable à l'impôt sur le revenu » doit figurer sur l'avis d'imposition)**
- un certificat de scolarité (uniquement pour les élèves colmariens scolarisés **hors de Colmar**),

CADRE RÉSERVÉ AUX PARENTS

Mr, Mme, Mlle
agissant en qualité de père - mère – tuteur (*razer la mention inutile*)

domicilié(e)

Tél. :

NOM et Prénom de L'ÉLÈVE

domicilié(e)

né(e) le Garçon Fille (*cochez la case correspondante*)

Etablissement scolaire

Autres enfants de la famille scolarisés en école élémentaire : Attention, seulement si vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu

Nom	Prénom	Classe fréquentée	Ecole fréquentée

Le
Signature des parents ou du tuteur



Précision importante : Cette demande est à déposer avant le 30 septembre 2018. Le versement interviendra fin décembre 2018.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Pièces jointes au dossier :

RIB

Avis d'imposition (si besoin)

Justificatif de domicile

Certificat de scolarité (si besoin)

Date de traitement : Dossier saisi par :

Montant de l'aide : 75 € 100 €

Observations :
.....